

I - Remarques préliminaires

A - L'objectif de l'enquête est indiqué sur la page 1 du document d'enquête. En conséquence, il s'agit d'étudier des ménages, et de recueillir toutes informations sur la manière dont ils se sont formés. L'enquête porte donc sur des personnes mariées, à l'exclusion des célibataires, mais aussi des personnes veuves ou divorcées.

D'autre part, nous étudions uniquement des mariages, en excluant également le cas des rerariages. Si vous apprenez au cours d'un entretien, qu'il s'agit d'une personne remariée, il y aurait lieu, soit d'annuler l'enquête, soit, si vous la poursuivez, de recueillir des renseignements concernant le premier mariage.

B - Les renseignements à recueillir sont de deux ordres:

1°) des faits concernant les origines de chacun des deux conjoints (pages 2 & 3, ainsi que les circonstances ayant entouré leur rencontre (page 4) et leur mariage (page 5).

2°) des opinions générales sur le mariage et la famille (pages 6 et 7).

Pour les faits, nous vous demandons de les noter très simplement, avec la plus grande précision (pages 2, 3 et 5).

Pour les circonstances de la rencontre (page 4) et pour les opinions générales (pages 6 et 7), nous vous demandons, au contraire, plus de détails, en faisant parler la personne interrogée, et en notant ses commentaires, si possible dans les termes qu'elle a employés.

C - Qui interroger, le mari ou la femme ?

Les faits concernant les deux conjoints peuvent être recueillis indifféremment auprès du mari ou de la femme. Les opinions doivent être recueillies, au contraire, auprès d'une seule personne, le mari ou la femme.

C'est pourquoi nous vous demandons d'interroger autant d'hommes que de femmes, et, dans toute la mesure du possible, en les interrogeant seul à seul. Si, au cours d'un entretien, vous vous trouvez en présence du mari et de la femme ensemble, il convient pour les opinions de recueillir uniquement celles de l'homme ou bien celles de la femme, selon que vous avez à interroger, d'après votre plan d'enquête, un homme ou une femme.

II - Répartition des personnes interrogées

Les enquêtes auprès de 10 ménages doivent être réparties de la manière suivante :

Sexe : 5 hommes
5 femmes

âge du chef de famille : 4 personnes de moins de 40 ans
4 personnes de 40 à 54 ans,
2 personnes de 55 ans à 70 ans.

Le but de cette répartition par âge est d'observer 4 ménages dont le mariage a été célébré depuis la fin de la guerre, 4 entre 1930 et 1945, et 2 entre 1919 et 1929.

profession du chef de famille :

4 ouvriers, 3 employés ou fonctionnaires, 3 commerçants ou cadres ou professions libérales.

III - Le questionnaire

Le matériel de l'enquête est constitué par un questionnaire. Il y a lieu d'en remplir un par personne interrogée, soit un par ménage.

Le questionnaire comprend 7 pages.

Page 1 - TEXTE D'INTRODUCTION - L'utilisation de ce texte est laissée à votre initiative; vous pouvez éventuellement le lire ou le commenter à la personne interrogée.

Très important : mentionner au bas de la page votre nom, la date de l'entretien, et la commune de résidence de la personne interrogée. Préciser si la personne qui a répondu à l'enquête est le mari ou la femme, et indiquer si cette personne était seule ou en présence de son conjoint.

Pages 2 et 3 - LE MARI, LA FEMME.

Les mêmes renseignements sont demandés pour le mari et pour la femme. Noter page 2 les précisions concernant le mari, et page 3, celles concernant la femme.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

Question 3 - Pour Paris et les villes où existent des arrondissements, noter le N° de l'arrondissement.

Question 4a - Il s'agit du nombre total d'enfants nés vivants de la famille à laquelle appartient la personne, qu'ils soient vivants ou décédés. En conséquence, si la personne est enfant unique, on note 1 à cette question ; si elle a deux frères ou sœurs, on note 3.

Question 4b - Il s'agit du nombre de garçons et du nombre de filles, vivants ou décédés de cette même famille. En conséquence, le total doit toujours être égal à celui donné à la question précédente.

Questions I4, I5, I6b et I7b - Noter la profession très exacte. Ne pas se contenter d'une réponse vague telle que "cultivateur" ou "fonctionnaire", mais faire préciser s'il s'agit d'un "cultivateur exploitant" ou d'un "ouvrier agricole," d'un "commis d'administration" ou d'un "chef de bureau." Pour les professions qui peuvent être exercées par un salarié ou un indépendant, comme "boulangier" par exemple, préciser s'il s'agit d'un patron ou d'un salarié, et noter la réponse en entourant le mot qui convient.

Question I5 - la femme - La question relative à la profession de la femme est scindée en deux. Préciser éventuellement en I5b pour les femmes sans profession, le métier exercé avant l'arrêt de l'activité.

Page 4 - LES FIANÇAILLES

Question 1 - Un certain nombre de cas sont donnés à titre d'exemple, mais cette liste n'est nullement limitative. Donnez dans tous les cas des détails.

Question 2 - Essayer de faire préciser au bout de combien de temps après leur rencontre les intéressés ont décidé de se marier.

Questions 5 et 6 - Ces deux questions sont chacune suivies d'une demande de précisions sous forme d'un "pourquoi" ? Il y a lieu, dans toute la mesure du possible, de faire préciser les raisons pour lesquelles les familles avaient adopté l'une ou l'autre attitude. Noter ces raisons.

Page 5 - LE MARIAGE

Question 1 - Résidence actuelle - Indiquer le nom de la commune et du département.

Les questions subsidiaires qui accompagnent les questions 4,5 et 6 ne sont à poser qu'aux personnes ayant répondu par l'affirmative à la question principale.

Page 6 et 7 - OPINIONS GENERALES

Question 2 - Il convient d'obtenir deux réponses, l'une concernant "ce qui compte le plus dans un mariage", et l'autre, "ce qui compte le moins." Les deux réponses sont notées en entourant les chiffres respectifs correspondants.

Questions 3a et 3b - Obtenir deux réponses, l'une dans le cas d'un garçon, l'autre dans le cas d'une fille, sous une forme chiffrée, par exemple 25 ans.

Si la personne interrogée donne deux âges, par exemple 24-25 ans, noter ces deux âges, 24-25.

Si elle indique, par exemple, que cet âge dépend du milieu, faire préciser cet âge dans leur propre milieu.

Question 6 a et 6 b - questions 9a et 9 b.

Obtenir deux réponses, l'une dans le cas d'un garçon, l'autre dans le cas d'une fille.

Question 9 a et 9b - Essayer de faire préciser les raisons qui expliquent le sens de la réponse.

Question 10 - Cette question est importante. Ne pas craindre de faire réfléchir un instant la personne interrogée. Il s'agit d'estimer le nombre de personnes de l'autre sexe avec qui il aurait été concevable d'envisager un mariage, même si, bien entendu, il n'a jamais été question de mariage avec elles.

Question 12 - Dans le cas où un accord complet à ce sujet ne paraît pas s'être rencontré entre les deux conjoints, essayer de préciser celui des deux qui aurait souhaité avoir plus ou moins d'enfants, et pourquoi.

Question 13 - Obtenir trois réponses : la 1^{ère} dans le cas d'une femme mariée sans enfant, la 2^{ème} dans le cas où elle a un ou plusieurs enfants en bas âge, et enfin la 3^{ème}, dans le cas où elle a un ou plusieurs enfants de plus de 7 ans.

Questions 14a et 14b - Ne poser qu'une des deux questions, selon l'âge de la femme, en adaptant le texte à la situation de la personne.

IV - Rapport d'enquête

Il vous est demandé de joindre aux questionnaires que vous nous retournerez remplis, un rapport dans lequel vous nous ferez part de toutes les observations faites au cours de l'enquête. Nous attirons votre attention sur les points suivants, mais cette liste n'est aucunement limitative :

- Quel a été l'accueil à cette enquête des personnes interrogées ? Ont-elles été intéressées ? Se sont-elles prêtées aisément à l'entretien ?

- L'ordre des diverses rubriques vous paraît-il convenir, ou préféreriez-vous commencer l'entretien par les opinions générales ? Pourquoi ? Comment avez-vous procédé en fait ?

- Y-a-t-il des questions mal comprises ? Si oui, lesquelles et pourquoi ? Quelle rédaction proposeriez-vous éventuellement ?

- Avez-vous enregistré pendant vos enquêtes ou après, des remarques qui vous paraissent intéressantes ? Ne manquez pas de nous les signaler.

- Au point de vue du déroulement du travail, avez-vous observé des différences selon que vous interrogez un homme ou une femme, et lesquelles?

- Indiquez, en outre, s'il vous sera possible de participer à l'enquête générale qui doit avoir lieu au mois de mai, en interrogeant d'autres personnes.

- Toutes autres observations, que vous souhaiteriez nous faire connaître.

V - Délai et retour des questionnaires

Le délai fixé pour le déroulement de cette enquête préparatoire est d'une quinzaine de jours. Nous vous demandons de retourner à l'I.N.E.D., dans l'enveloppe jointe, les questionnaires remplis accompagnés du rapport, au plus tard le 30 avril.

Si vous êtes prêt plus tôt, n'hésitez pas à nous les retourner avant cette date. Si vous ne pouvez effectuer la totalité des enquêtes, veuillez nous adresser les questionnaires que vous aurez remplis.

VI - Rémunération

La rémunération pour ce travail est fixée à 500 francs par questionnaire rempli, plus une somme de 1.000 francs pour le rapport d'enquête. Noter les frais d'envoi et le total de la somme due, sur le bordereau ci-joint que vous nous retournerez avec les questionnaires remplis et votre rapport, afin que nous puissions vous faire parvenir le plus rapidement possible le montant de votre rémunération.

VII - Renseignements complémentaires

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires sur ce travail et accueillerons avec le plus grand intérêt toutes les remarques que vous voudrez nous communiquer.